



Règlement du Tournoi Poussins en salle

- Article 1 : Le SC Bailleul organise le **DIMANCHE 21 DECEMBRE 2008** un tournoi réservé aux équipes **Poussins** qui se déroulera dans la salle des sports à Bailleul.
- Article 2 : Ce tournoi sera disputé par **16 équipes** appartenant à des clubs affiliés à la F.F.F.
- Article 3 : Chaque club pourra utiliser **9 / 10 joueurs**.
Au cours des matchs : **4 joueurs de champ + 1 gardien + 4 / 5 remplaçants**.
- Article 4 : Les délégués de club établiront en début de tournoi la liste des joueurs avec les licences à l'appui. Les licences resteront à la Commission d'Organisation jusqu'à la finale. Cette liste servira de feuille de match au cours du tournoi.
- Article 5 : Dans le cas où, pour une rencontre, les 2 clubs en présence auraient la même couleur de maillot, il appartiendra au club cité second lors du tirage au sort de changer de maillot. **Pour éviter tout litige, il est demandé aux clubs de se munir de 2 jeux de maillots ou de chasubles.**
- Article 6 : Chaque club se munira d'un ballon pour l'échauffement (ballon de salle uniquement). Le SC Bailleul ne fournira que les ballons de match.
- Article 7 : Le SC Bailleul décline toute responsabilité en cas d'accidents et de vols.
- Article 8 : Les cas non prévus par le règlement seront traités sans appel par la Commission d'Organisation du tournoi située à la table de marque.
- Article 9 : La participation au tournoi implique le respect absolu du présent règlement.

ORGANISATION DES RENCONTRES

Article 1 : Le tournoi est disputé par **16 équipes réparties en 4 groupes de 4.**

Article 2 : Le tournoi comprend deux phases :
- **Qualifications**
- **Finales**

Article 3 : A l'issue des qualifications, sera établi un classement selon les critères suivants :
- **4 points par victoire**
- **2 points par nul**
- **1 point par défaite**

**Chaque but marqué apportera 0,20 point supplémentaire.
Un bonus de 1 point sera accordé par tranche de 3 buts.**

Exemples : Une équipe marque 2 buts, elle aura 0,40 point de plus
Une équipe marque 3 buts, elle aura 1 point de plus
Une équipe marque 5 buts, elle aura 1,40 points de plus.

**Les deux premiers de chaque groupe joueront les places 1 à 8.
Les troisièmes et quatrièmes de chaque groupe joueront les places 9 à 16.
En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées dans l'ordre suivant :**

**puis - différence de but (goal-avérage général),
puis - plus grand nombre de buts inscrits,
puis - équipe ayant le joueur le plus jeune.**

Article 4 : La durée des rencontres est de **1 x 10 minutes**, sauf la finale qui se jouera en **2 x 8 minutes**. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, **pour toutes les finales uniquement, il sera procédé à 3 tirs aux buts**. En cas d'égalité à l'issue de cette première série, une seconde série de tirs aux buts est tirée avec de nouveaux joueurs jusqu'à ce qu'un tir soit manqué par une des deux équipes.

Article 5 : Seuls, **des baskets ou des tennis sont autorisés** pendant les matchs et ce afin de ne pas détériorer le revêtement de la salle des sports.

Article 6 : **Quelques règles de base :**
1 – Touche remise au pied uniquement,
2 – Dégagement du gardien à la main uniquement,
3 – Frappe au but autorisée dans la moitié de terrain adverse,
4 – Tacle interdit,
5 – Dans le cas où le ballon touche le plafond, le ballon sera remis en jeu par un coup franc indirect.